

MAIRIE D'AIGNAN
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 18 Juin 2018 à 21 Heures.

L'an deux mille dix huit, le lundi 18 Juin à 21 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Aignan, sous la présidence de Monsieur BARATAULT Philippe, Maire d'AIGNAN.

Etaient présents : MM LABADIE, LAGARDE, AURENSAN BARNADAS, CHANUT, GARCIA, GARROS, LETELLIER et NAVARRE.

Etait absente et excusée : MME PESQUIDOUX

Etaient absents : MM DARBAS, DUBOURDIEU, PAYROS et MME SARNIGUET.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour et demande l'approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2018.

ORDRE DU JOUR :

- **Tarifs locations salles communales - règlement**
- **Mise à disposition salle association les Clandestins**
 - **Résiliation bail logement Mlle MADEC**
- **Mise à disposition terrain à M. Lionel VACCARO :**
 - Résiliation convention**
 - **Impasse du Soulan**
 - **Bourg centre**
- **SIEBAG : augmentation de périmètre du Siebag pour la commune de Cannel**
- **Création de la route européenne d'Artagnan**
 - **Examen divers devis**
 - **Questions diverses**

Monsieur Michel CHANUT est nommé secrétaire de séance.

Tarifs locations salles communales - règlement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le règlement de location des salles municipales et les tarifs ont été revus (tels que transmis par mail ou courrier à l'ensemble des membres du conseil) seront d'application à partir du 1^{er} novembre 2018.

Monsieur le Maire ajoute qu'un tarif dégressif sera appliqué, à savoir 20 % sur la location d'une même salle pendant 2 jours consécutifs et 30 % pour 3 jours.

TARIF DES SALLES

		SALLE POLYVALENTE		SALLE ESPACE		ANC SALLE FETES	
		ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
1 JOUR	AIGNANAIS	150	230	50	80	70	100
	NON AIGN.	230	310	100	150	100	150
	SOC.CIVILE	230	310				
2 JOURS	AIGNANAIS	240	368	80	128	112	160
	NON AIGN.	368	496	160	240	160	240
	SOC.CIVILE	368	496				
3 JOURS	AIGNANAIS	315	483	105	168	147	210
	NON AIGN.	483	651	210	315	210	315
	SOC.CIVILE	483	651				

Le Conseil Municipal donne son accord.

Mise à disposition salle association les Clandestins

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de M. Antoine MUNDA, président de l'association les Clandestins, d'utiliser la salle des commissions à titre gratuit chaque mardi soir jusqu'à environ 22 H, 22 H 15, en continuité des cours de guitare donnés par M. Michel Crozes au lieu du mercredi soir comme précédemment.

Messieurs BARNADAS et AURENSAN souhaitent que la salle des commissions soit libérée à partir de 21 h. M. Michel LAGARDE propose plutôt d'accéder à la demande de M. Munda comme expliqué ci-dessus et de le prévenir en cas de contrainte exceptionnelle afin qu'il puisse s'organiser autrement.

Avis favorable à l'exception de messieurs AURENSAN et BARNADAS qui votent contre.

Résiliation bail logement Mlle MADEC

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un courrier de Mlle MADEC Anne-Laure en date du 16 mai 2018 qui souhaite mettre fin au bail de location du logement situé 7, Place du Colonel Parisot à compter du 1 juillet 2018

Avis favorable.

Mise à disposition terrain à M. Lionel VACCARO : Résiliation convention

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la convention de mise à disposition de la parcelle de terrain communal à usage de jardin potager cadastrée E1628 d'une superficie de 11a29ca, située derrière l'immeuble HLM Lasberdesque avec M. Lionel VACCARO doit être résiliée suite à la vente de ce terrain à Mme THIEUX. M. VACCARO avait été averti par courrier le 11 mai dernier.

Avis favorable.

Impasse du Soulan

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que pour régulariser la situation juridique (propriété) et prolonger l'impasse du Soulan afin d'en faire une rue avec débouché sur une autre voie communale, il est nécessaire d'acheter les parcelles suivantes :

√ Section AC n°158P d'une superficie de 361 ca appartenant à Mme M. Albert SCHAERER,

√ Section AC n°263P d'une superficie de 174 ca appartenant à Indivision PLANDE,

√ Section AC n°260 d'une superficie de 63 ca appartenant à Indivision PLANDE,

√ Section AC n°262 d'une superficie de 203 ca appartenant à Indivision PLANDE,

Les propriétaires ont fait une offre de cession amiable à la commune au prix de 1€.

De plus, Mr Albert SCHAERER demande à la Commune de lui vendre les parcelles section AC n°156a d'une superficie de 10 ca et section AC n°156b d'une superficie de 3 ca afin de sécuriser l'accès à sa propriété au prix proposé par le BINDOC de 50 euros

Il y a lieu de régulariser le transfert des propriétés des parcelles cédées pour l'euro symbolique à M. Albert SCHAERER et à l'indivision PLANDE. Il s'agit des parcelles de la section AC n°158P, n°263P, n°260 et n°262.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rédiger une délibération pour clôturer ce dossier et rédiger les actes en la forme administrative.

Avis favorable.

Bourg centre

Monsieur le Maire fait référence à la séance du conseil municipal du 21 décembre dernier durant laquelle il avait informé l'ensemble des membres du conseil du projet Bourg Centre d'Aignan. Chacun a reçu par mail ou courrier le cahier des charges relatif à ce projet. Ce cahier des charges a pour principal objectif de fixer un cadre général visant à la définition du projet global de valorisation et de développement du Bourg Centre, cadre qui fixera les objectifs stratégiques, et les priorités d'actions dans les domaines du cadre de vie, économique, urbain, patrimonial, environnemental, social, de la mobilité, ...

Monsieur le maire demande l'autorisation de transmettre cet appel d'offres à quelques bureaux d'étude.

Avis favorable à l'unanimité.

SIEBAG : augmentation de périmètre du Siebag pour la commune de Cannet

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande de la Communauté de Communes Armagnac Adour adressée au SIEBAG. La CCAA demande l'augmentation du périmètre eau potable du Siebag pour la commune de Cannet à partir du 1 juillet 2018.

Avis favorable.

Création de la route européenne d'Artagnan

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le courrier du Président de l'Association Européenne de la Route d'Artagnan (AREA) lui demandant d'émettre un avis sur la création de la Route Européenne d'Artagnan (REA), n°5 Route des Mousquetaires.

Avis favorable.

Monsieur le Maire donne la parole à M. Jacques LABADIE qui présente des devis suivants :

Réparation des gouttières aux appartements à l'école

M. LABADIE informe le conseil municipal que les travaux de rénovation des appartements de l'école ont commencé. Vu le mauvais état des gouttières de l'appartement 2, il présente le devis de la EURL BOP (non prévu au budget) pour un montant de 2154,- € HT, soit 2369,40 € TTC

Accord à l'unanimité

Acquisition d'un lave vaisselle pour la salle polyvalente

M. LABADIE propose l'acquisition d'un lave vaisselle pour la salle polyvalente, une ligne budgétaire étant prévue à cet effet. Il propose 2 devis :

- SASU Marque de Tarbes pour un montant de 1 895 € HT, soit 2274 € TTC
- EXPERT à Riscle pour un montant de 1 690 € HT, soit 2028 € TTC.

M. LABADIE propose de retenir le devis d'EXPERT à Riscle pour un montant de 1690,- € HT, soit 2028,- € TTC.

Avis favorable

Travaux maison Dupuy

M. LABADIE rappelle qu'il avait été décidé de réaliser le gros œuvre cette année avec l'entreprise MASSAROTTO (voté au budget) et présente les devis suivants :

Appartement n°1 pour un montant de 24689,- € HT, soit 29626,80 € TTC

Avis favorable.

Appartement n°2 pour un montant de 23619,- € HT, soit 28342,80 € TTC.

Avis favorable

✓ **Accessibilité 3^{ème} tranche : WC handicapés étage mairie :**

M. LABADIE présente le devis de la SARL MASSAROTTO (inscrit au budget) pour un montant de 8196,80 € HT, soit 9836 ,16 € TTC

Avis favorable

✓ **Gendarmerie :**

M. LABADIE rappelle les travaux débutés l'an dernier dans le cadre de la mise aux normes de la gendarmerie (sécurisation des portes). Il reste la sécurisation de la clôture et des 2 portails. Il présente le devis de la SARL SARRADE CONSTRUCTION :

Clôture : 12183,90 € HT, soit 14620,68 € TTC

Portail : 5422,00 € HT, soit 6506,40 € TTC

Portillon : 2119,00 € HT, soit 2542,80 € TTC

Total : 19724,90 € HT, soit 23669,88 € TTC

Avis favorable sauf M. CHANUT qui s'abstient

Monsieur le Maire donne la parole à M. Mathieu BARNADAS qui présente un devis de GEDIMAT pour la construction de lieux de stockage pour matériaux divers aux ateliers pour un montant de 1053,11 € HT, soit 1263,73 € TTC

Accord à l'unanimité

M. Mathieu BARNADAS présente un devis de la SARL LABAT vu en commission assainissement pour un test à la fumée sur 15 kms de réseau d'assainissement (prévu au budget) pour un montant de 5725,- € HT, soit 6870,- € TTC

Accord à l'unanimité

Questions diverses

✓ **Charte de l'amitié à l'initiative de M. SOUSBIES**

Monsieur le Maire rappelle la charte de l'amitié proposée par M. SOUSBIES entre les communes d'Aignan et La-Chapelle-D'Angillon (Cher) et demande l'autorisation de la signer.

Accord à l'unanimité

✓ **PLUI**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que 2 rencontres des élus des communes de la CCAA se sont déjà tenues à Aignan avec Monsieur Dupuy représentant Metropolis, cabinet mandataire de l'équipe d'études. La prochaine étape consistera en un circuit bus le 4 juillet rassemblant 1 représentant de chaque commune. Le 19 juillet se tiendra un séminaire pédagogique.

✓ **Réunion publique**

Monsieur le maire informe de la tenue d'une réunion publique le 20 juin 2018 à 18 H à la salle des fêtes de Magnan dans le cadre de la construction d'un diagnostic et d'un programme d'actions partagé pour la mise en œuvre d'une gestion quantitative de la ressource en eau sur le bassin versant du Midour.

✓ **Journée citoyenne du 24 juin**

Monsieur le Maire invite les élus à participer à la journée éco-citoyenne de dimanche 24 juin.

✓ **Neovia**

Monsieur le Maire informe de l'intervention de l'entreprise NEOVIA Sud sur les VC6 et VC9 à Aignan du lundi 25 juin au vendredi 29 juin inclus. Ils y testeront un nouveau procédé de réfection.

✓ **Travaux rue de la rampe**

Monsieur Barnadas fait part de l'expertise terminée chez Palacin et du début des travaux rue de la Rampe.

✓ **Siebag : éventuel transfert de compétence**

Monsieur Barnadas, suite à une rencontre avec le SIEBAG au sujet d'un éventuel transfert de compétence, propose de les rencontrer à nouveau et de poursuivre la démarche. L'ensemble du conseil adhère à cette proposition.

✓ **Rue St Saturnin :**

Monsieur Barnadas souhaite rediscuter de la mise à sens unique de la rue St Saturnin. Peut-être faudrait-il faire une enquête auprès des commerçants et tester la solution choisie pendant quelques mois. Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion des adjoints et présidents. A suivre.

✓ **Lotissement de Guilhemblanc**

10 lots vendus pour un montant total de 113645,- €
244480,72 € restent, à ce jour, à verser au mandataire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt trois heures 40 minutes.

Vu par Nous, Maire de la Commune d'AIGNAN, pour être affiché le 25 juin 2018 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Aignan, le 25 Juin 2018

Le Maire,
Philippe BARATAULT